

VIVRE à TERNAY

6

MARS
2023



PATRIMOINE et
classement UNESCO
p. 11

LE CARNAVAL
retour en images
p. 18

LA SÉCURITÉ
et piste cyclable
p. 24

Bientôt CHEZ VOUS !

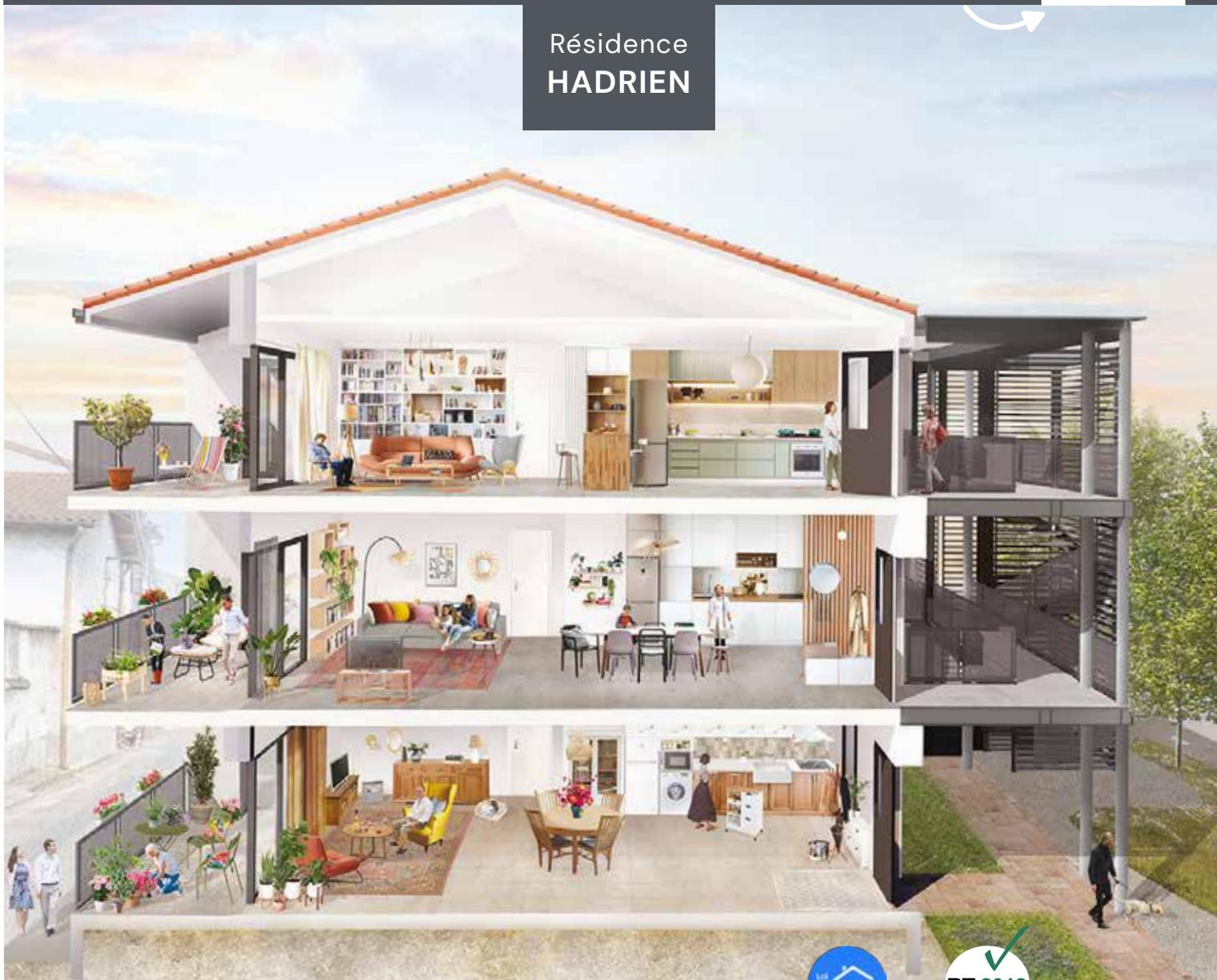
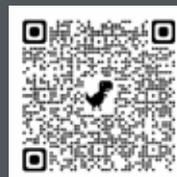
Devenez propriétaire de
votre logement dans une
résidence intimiste.

9 appartements neufs
du T2 au T4



Résidence
HADRIEN

Pour en savoir plus,
scannez le QR Code



Résidence **HADRIEN**
8, rue de Villeneuve, à Ternay

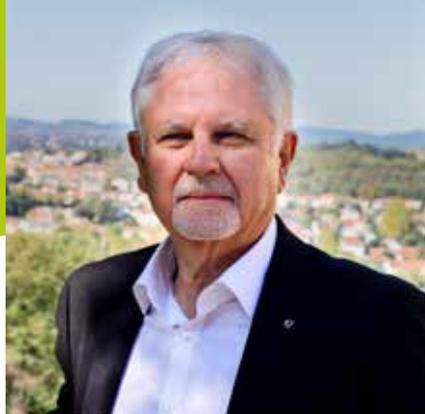
Une réalisation s(O)ignée :

Contactez-nous **04 26 55 38 57**

accueil@maia-immobilier.fr

 **MAÏA IMMOBILIER &**
www.maia-immobilier.groupe-maia.com





ÉDITO

Madame, Monsieur, Chers Ternaysards,

Lors des vœux du maire en janvier, un film vous a été présenté, toujours visible d'ailleurs sur le site de la mairie. Il résumait en quelques minutes nos principales réalisations pendant les 3 années qui se sont écoulées ; mutualisation des polices communales de Communay-Ternay, maison médicale, rez-de-jardin du château, cantine à 1€ pour les plus modestes, ouverture de deux classes maternelles,...

Malgré ce travail d'importance, il reste encore beaucoup à faire. La première partie du mandat a été difficile à cause des conditions sanitaires et des conséquences de la guerre en Ukraine. La deuxième partie le sera encore en raison de la situation politique, sociale et économique de notre pays. Au plan économique deux phénomènes conjugués mettent à mal nos finances :

- la baisse continue depuis 2011 des dotations de l'État vers les communes qui plombe nos recettes ;
- l'inflation qui conduit à une augmentation de nos dépenses et dégrade nos marges de manœuvre.

Le Conseil Municipal du 21 mars va statuer sur cette situation qui est préoccupante pour la Commune.

Malgré une situation financière difficile, l'actuelle équipe poursuit ses objectifs d'améliorer nos équipements (patrimoine bâti et naturel, équipements sportifs, centre des commerces...) et de développer les services à la population. Pour preuve, le maintien et l'amplification du repas à 1€ au restaurant scolaire pour les familles les plus modestes. Leur nombre ne cesse d'augmenter sur la Commune, d'une part à cause de la situation économique et d'autre part à cause de la réalisation de logements sociaux, comme la loi nous l'impose, sachant que ceux-ci sont justement réalisés pour que tout le monde puisse se loger.

Nous devons tous adopter un mode de vie plus sobre ; consommation d'énergie, consommation d'eau... Sur ce point les informations qui me parviennent sont très préoccupantes. En effet les nappes phréatiques sont à un niveau très bas faute d'une recharge suffisante cet hiver et laissent présager une pénurie d'eau en période estivale. L'eau devient une ressource rare que nous devons apprendre à gérer au mieux.

Je suis confiant dans notre capacité à accepter collectivement ces changements inéluctables et l'équipe municipale, appuyée par les agents territoriaux, les accompagnera au mieux.

Continuons à faire de Ternay une ville où il fait bon vivre !
A très bientôt

Mattia Scotti
votre Maire

SOMMAIRE

SERVICES AUX HABITANTSp. 4

PROJETS URBAINS.....p. 6

LES TRAVAUX RÉALISÉSp. 8

L'ÎLOT DES COMMERCESp. 9

AIDES DU DÉPARTEMENT.....p. 10

LE PATRIMOINEp. 11

ACTIONS VIE SOCIALEp. 13

SOLIDARITÉ ET FAMILLESp. 14

LES ACTIONS
NOUVEAUX ÉLUS AUX CME ET CMJ
LA PETITE ENFANCE

LA BIBLIOTHÈQUE.....p. 17

LE CARNAVALp. 18

ENVIRONNEMENTp. 21

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS p. 22

SÉCURITÉ ET PISTE CYCLABLE p. 24

JEUNES SAPEURS POMPIERS p. 26

2 COUPS DE POUCEp. 28

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS p. 29

NUMÉROS UTILES.....p. 30



Un grand merci
aux annonceurs et aux personnes qui ont aidé
à réaliser cette édition de Vivre à Ternay.

Directeur de la publication : Mattia Scotti
Responsable Comité de rédaction : Monique Lecerf
Maquette et réalisation : MDCommunication
Photographies : Patrick Urban - Illustrations : Pixabay, Freepik
Imprimerie Fouquet Simonet, Bourgoin Jallieu. Dépôt légal à parution.

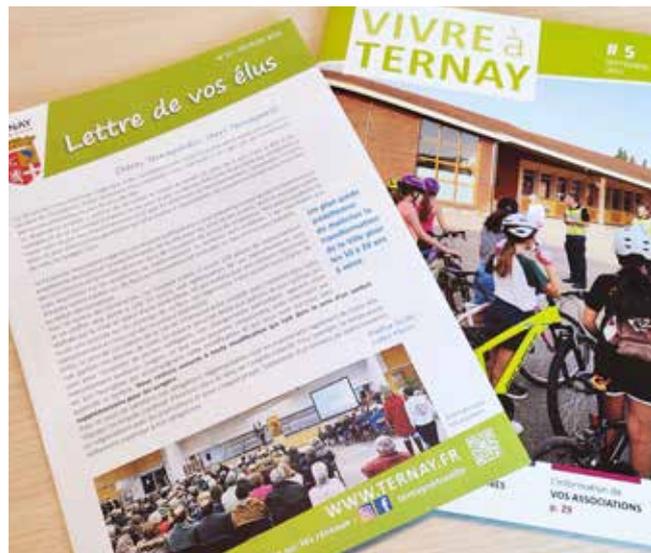
UNE VILLE PROCHE DE SES HABITANTS

Pour votre information...

LES BULLETINS ET MAGAZINES

Deux sortes de publications sont distribuées dans vos boîtes aux lettres :

- 5 à 6 fois /an, au fil des actualités communales, la « Lettre de vos élus » ;
- 2 fois /an, le magazine « Vivre à Ternay » sur l'avancée des projets de la Municipalité et la vie associative.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous pouvez vous abonner à « ternaynotreville » sur Facebook et Instagram, aller sur YouTube pour y découvrir des vidéos.



LES PANNEAUX LUMINEUX

Quatre Panneaux électroniques d'affichage sont situés en différents lieux : place de la Mairie, route de Sérézin, rue de Chassagne, parking de l'école Elémentaire de Fléviu ; ils permettent la diffusion de textes mais aussi d'images (jpeg, png) au format paysage.

Vous pouvez installer gratuitement sur votre smartphone l'application City All puis rechercher Ternay pour recevoir en temps réel les informations diffusées sur ces panneaux.



LE SITE INTERNET

Le site internet www.ternay.fr qui regroupe toutes les informations utiles à la vie de la Commune.

- > En utilisant « Contactez-nous » accessible depuis la page d'accueil, vous pouvez y exprimer vos demandes ou remarques ;
- > En cliquant sur « Location de Salles », grâce au logiciel 3D Ouest, vous pouvez réserver une salle communale ;
- > Vous pouvez y retrouver l'intégralité des articles quand ceux-ci n'ont pu être traités intégralement dans les publications papiers ;
- > Véritable outil de gestion de votre quotidien : transport, cantine, PLU...



NOUVEAU ! UN TOTEM INTERACTIF

Cette borne tactile située à proximité de l'entrée de la Mairie remplace les trois panneaux d'affichage extérieur.

Il fonctionne sous technologie Android, c'est un « smartphone géant » qui permet de lire les affichages légaux des différents services Mairie ainsi que les informations publiées sur le site internet www.ternay.fr. Le TOTEM est accessible à tout moment de la semaine et de la journée.



60 AGENTS MUNICIPAUX À VOTRE SERVICE !



LES PERMANENCES DU SAMEDI

Afin de garantir un accès étendu aux services publics de la ville, la mairie est ouverte plusieurs samedis par mois : **1, 15 et 22 avril**

13 et 20 Mai

3 et 17 juin





PROJETS URBAINS

Chemin de la Grande Borne

Dossier suivi par Michel Mazet Adjoint à l'urbanisme

TERNAY SE TRANSFORME ! POURQUOI ? COMMENT ?

L'enjeu : Favoriser l'habitat pour tous, tout en préservant un cadre de vie harmonieux.

Plusieurs contraintes :

1) L'obligation de travailler selon les textes de lois encadrant le sujet ; ils se sont succédé depuis 2000 :

- SRU du 13/12/2000 – Solidarité et Renouvellement Urbain
La loi SRU vise à densifier de manière raisonnée les espaces déjà urbanisés afin d'éviter l'étalement urbain. Elle limite la possibilité de fixer une taille minimale aux terrains constructibles. Elle s'impose aux communes de plus de 3500 habitants à proximité d'agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

L'article 55 indique qu'un nombre minimum de logements sociaux doit être créé, ceci étant considéré comme un service d'intérêt général et un instrument efficace de la mixité sociale.

- ALUR du 24/03/2014 – Accès aux Logements et un Urbanisme Rénové.

Elle vise à améliorer l'accès au droit de logement décent, à équilibrer les relations entre professionnels de l'immobilier, propriétaires et locataires, à réguler le marché immobilier et développer la transparence...

- DUFLOT du 19/01/2013 –

Renforcement de la production de LLA (Logements Locatifs Aidés) dans les communes de plus de 3500 habitants. Si la carence est prononcée, l'amende peut être quintuplée par décision de la Préfecture.

- ELAN du 23/11/2018 – Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Construire plus de logements, simplifier les normes, protéger les plus fragiles et mettre les transitions énergétique et numérique au service des habitants.

Quel impact pour Ternay ?

- La loi SRU nous oblige à produire 25% de Logements Locatifs Aidés sur l'ensemble des constructions édifiées sur le territoire de la Commune. Chaque année, le point sur la réalisation de ce type de logements est fait par la Préfecture qui indique le montant de l'amende, portée cette année encore à 70 000€ pour un taux de LLA de 19,5%.

- Un assouplissement récent avec la loi 3DS qui n'impose plus la date butoir de 2025 pour parvenir au taux de 25%, mais l'obligation demeure, et le décret d'application n'est pas encore paru.

2) L'obligation de respecter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui, par la définition même des zones Ua et Ub, oblige à une densification du centre-ville.

PLU (extrait)

Il existe des zones urbaines (U) qui se déclinent sur les secteurs dont l'assainissement collectif existe, ce qui permet de maîtriser l'étalement urbain et de renforcer la centralité. Des 4 zones urbaines, 2 sont plus particulièrement sensibles : Ua et Ub.

- Zone Ua, équipée, immédiatement constructible, de forte densité où le bâti ancien est dominant. Le renforcement de l'habitat, du commerce, des services et des équipements collectifs y est autorisé sous certaines conditions de surface. La réhabilitation de l'existant ainsi que le renouvellement urbain, sont favorisés. L'implantation d'immeubles collectifs d'une hauteur n'excédant pas 11 m au faitage est donc encouragée.

- Zone Ub est une zone urbaine de faible densité mais disposant de secteurs d'expansion possédant une forte capacité constructible.

Depuis la date de mise en place du PLU, l'État est de plus en plus attentif à la consommation des sols ; il est donc inévitable que ces deux zones soient densifiées.

3) Le nombre important de propriétaires privés prêts à vendre à des prix particulièrement intéressants.

Notre village, situé à proximité de Lyon est très attractif, les promoteurs « s'arrachent » les terrains ce qui entraîne des hausses de prix spectaculaires. Pour d'évidentes raisons de rentabilité, ces terrains achetés chers par les promoteurs les incitent à produire le maximum de logements ET le minimum de parkings.

Quels moyens d'action pour la municipalité ?

Afin de maîtriser au mieux la densification envisagée, nous négocions avec les promoteurs le nombre de logements et le pourcentage de LLA sur chaque opération, tout en exigeant deux places de stationnement pour chaque logement, alors que la loi n'impose qu'une place de stationnement par logement social. Attentifs aux besoins des Ternaysards, nous négocions également auprès des bailleurs sociaux le nombre de logements qui peuvent leur être attribués en priorité.

4) Quid des Permis de construire ?

L'instruction des dossiers est effectuée par la CCPO. La décision d'accorder ou pas le PC, appartient au Maire. Nous rappelons très fermement que le Maire d'une commune n'a absolument pas la possibilité de refuser un PC s'il est parfaitement conforme à la réglementation prévue par le PLU.

Si un PC conforme était refusé, le Maire s'exposerait à des sanctions prononcées par la Préfecture et à la prise en main du dossier par cette dernière avec à la clef une augmentation certaine du nombre de logements (sans prise en compte du nombre de stationnements nécessaires) et un accroissement de l'amende.

Pour exemple, la commune doit gérer maintenant les conflits de voisinage à la résidence TERREO qui sont dus à l'obtention d'un PC refusé plusieurs fois et finalement délivré par le préfet avec une densité de logements 100% sociaux sur une superficie relativement faible.

	Bailleur social	* PC attribués par Mandature actuelle	Total	LLA	Point de situation avec date de livraison estimée
ALLIADE - Villeneuve/Guichard	ALLIADE		20	20	Chantier démarré => 2024
Amselem- Chemin des sauvages	Privé	*	4	4	Chantier terminé- Conformité à réaliser
CAP SUD- Chemin de la Grande Borne	Pas nommé		15	5	Livraison en cours
CARRE HABITAT- rue de Morze	LA POSTE	*	16	8	Chantier démarré => 2024
CENTRE DES COMMERCES- Avenue des Pierres	OPAC	*	43	13	PC en cours d'instruction => 2025-2026
CLOS DU DEVES	ALLIADE	*	17	17	Livraison avril 2023
CORNALINE- route de Sérézin	VILOGIA	*	4	2	PC en cours d'instruction
CREDIT MUTUEL- Chemin de Buyat	Pas nommé	*	18	9	PC non déposé => 2025
DAVRIL- rue de Villeneuve	Pas nommé	*	24	12	PC obtenu => 2025
EUROPEAN HOMES => ALLIADE- Maison des Notaires	ALLIADE	*	32	10	PC obtenu => 2026
GENEOM- Derrière Ex. Maison de retraite	Pas nommé	*	20	6	PC en cours d'instruction => 2025
GENEOM- Ex maison de retraite	SOLLAR		21	21	Chantier démarré => 2024
GRANDES COMBES	Pas nommé	*	2	2	PC en cours d'instruction
HADRIEN- rue de Villeneuve	Pas nommé	*	9	3	PC obtenu => 2025
KAUFMAN- rue de Morze	Pas nommé	*	50	25	PC obtenu => 2026
LES FONTAINES- Montée des Brosses	OPAC		10	10	Livré 2022
SCI La Beaumonière- 11/15 rue du Lavoir	Privé		7	3	En cours de livraison
SDH- montée de la Monnaie	SDH	*	18	9	PC en cours d'instruction => 2026
SEFI- Combe Jolie	Pas nommé	*	10	4	PC en cours d'instruction
VILLA MAYOL- rue de Morze	ALLIADE	*	27	10	Chantier en cours => 2024
			367	193	



Chemin du gymnase au Devès

ZOOM SUR # LES NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS

Dossiers suivis par Thierry Deschanel, Adjoint aux Sports et aux espaces verts
et Pierre Perdrix, Adjoint à la maintenance, à la voirie et aux réseaux

Quelques exemples parmi d'autres, réalisés depuis 3 ans :



Entretien des espaces verts



Amélioration des réseaux



Travaux et aménagements
de voirie, en lien avec la CCPO



Skate Park et Aires de jeux
pour les enfants



Embellissement des espaces
publics



Développement
des modes doux



Passage en LED de l'éclairage
extérieur, plus de 95% des
luminaires équipés et clocher
illuminé



Un nouveau restaurant scolaire
à la maternelle de Fléviu



Création d'un local d'archives,
d'un poste de police

LES NOMBREUX TRAVAUX À VENIR

Exemples de travaux prévus en 2023

EQUIPEMENTS SPORTIFS :

- > Rénovation des courts de tennis ;
- > Clôture du terrain d'entraînement foot rugby pour homologation et du terrain honneur de rugby. En plus d'éviter toutes sortes d'incivilités et de réserver les terrains de sport à un usage exclusivement sportif, ces clôtures permettront de mettre ces trois terrains en tonte autonome, à raison de 2 tondeuses par terrain ;
- > Réfection de la piste d'athlétisme : afin de refaire les drains et améliorer la piste en elle-même pour la rendre opérationnelle ;
- > Équipement d'un des terrains de boule avec des modules de fitness extérieur,

sous réserve d'acceptation au budget ;
> Poursuite des travaux sur le chauffage du gymnase avec la refonte des systèmes de ventilation et la mise en place de pompes à chaleur.

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Rénovation des toitures et charpentes pour le Château de La Porte, les dépendances du Château, l'école maternelle de Fléviu, l'école élémentaire de Fléviu.

RÉSEAUX :

> Au château : réfection des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et installation de la fibre.



> Rénovation partielle des réseaux d'eaux usées : rue Pétra, chemin du Terrier, chemin de la Digue, RD 312, rue St Nicolas au printemps ; chemin du Port fin 2023.
> Liaison fibre entre la mairie de Ternay et celle de Communay.



L'ÎLOT DES COMMERCES

Dossier suivi par Michel Goy, Adjoint aux grands projets

UNE CENTRALITÉ RENFORCÉE PAR UNE TRAME VERTE ET DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ

Le 31 Janvier 2023, une deuxième réunion publique nous a permis de présenter les évolutions prévisibles de ce quartier central du Centre des Commerces qui devra supporter les transformations de logements, mais aussi de réseaux, de voirie inhérents à cette nouvelle centralité.

La densification du nombre et du caractère des logements est imposée principalement par 4 lois : ce sont les lois SRU, ALUR, DUFLOT et ELAN (cf art dans ce numéro : Projets urbains).

La transformation inévitable de ce quartier nécessitait la mise en place d'un plan guide d'urbanisme pour éviter les opérations au coup par coup déstructurant à long terme le visage de ce secteur (cf illustration ci-dessous) donnant les orientations potentielles. Il ressort de la réunion publique l'inquiétude de certains administrés, quant au manque de stationnements globaux dans ce secteur de Ternay. Nous partageons cette inquiétude, et regardons avec l'urbaniste l'opportunité de créer un parking public dans les futures zones à aménager, notamment au droit de l'îlot Villeneuve Guichard.

L'îlot des Commerces, opération menée par un promoteur privé, sera entièrement démolie et reconstruite pour recevoir 880m² de surface de plancher pour les commerçants et 43 logements, dont logements seniors. 71 places de stationnement dont 9 places pour les commerçants seront créées sur le site privé. La Collectivité parallèlement à cette opération privée redessinera l'ensemble des voies de desserte et de stationnement public pour étendre l'offre de parking public de 109 à 130 places.



LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE AU SERVICE DE TOUS LES RHODANIENS

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Le Département est compétent dans **4 grands domaines d'actions** - Solidarités, Éducation et attractivité, Politiques territoriales, Finances, Ressources et Développement durable - regroupant **12 politiques publiques**, pour un **budget global de 601,12 M€ (2022)**.

Le Rhône en chiffres :



52 collèges, 2M de repas/an



12 Maisons Familiales Rurales



3 600 km de sentiers balisés,
46 espaces naturels sensibles



1 musée, 80 000 visiteurs/an



2 médiathèques,
154 bibliothèques territoriales



249 M€/an dédiés aux solidarités,
40 000 prestations sociales/an



82 établissements d'accueil
pour les seniors



36 établissements d'accueil
du jeune enfant, 49 micro-crèches



4 M€/an de dotation
au monde agricole



2 872 km de routes départementales,
1 700 ouvrages d'art



270 000 logements et locaux pros
desservis par le haut débit d'ici
fin 2022



105 M€ sur 6 ans investis
dans des bâtiments scolaires
basse consommation



208
communes



www.rhone.fr

© Département du Rhône - Direction de la communication et du protocole - Illustrations : Shutterstock - Novembre 2022

LE SAVIEZ VOUS ?

Le Partenariat territorial permet de soutenir des investissements de proximité au service des Rhodaniens, d'accompagner, guider et conseiller, communes et intercommunalités dans leurs projets et de maintenir ou créer des milliers d'emplois.

Ce sont ainsi 10 M€ qui sont budgétés, chaque année.

Depuis 2020, grâce à ce dispositif, le Rhône,
1^{er} partenaire des collectivités, a soutenu les projets
suivants dans la commune de **TERNAY**

- Acquisition immobilière maison médicale
- Restauration du clos et du couvert du chevet, transept et sacristie de l'église Saint-Mayol
- Salle des fêtes foyer rural
- Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles et des restaurants scolaires
- Rénovation thermique et mise aux normes d'accessibilité de la maison médicale
- Création d'un nouveau restaurant scolaire





LA PROTECTION DE NOTRE PATRIMOINE

Dossiers suivis par Marie-Thérèse Charre Chazal, Adjointe au Patrimoine

Au Château de La Porte, après l'aménagement de quatre nouvelles salles à destination des associations, les travaux de rénovation se poursuivent ; au Prieuré, la tranche 2 de restauration terminée, la tranche 3 est amorcée.

Restauration du jardin des Moines dans le but de le rendre accessible à tous

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a émis des demandes de fouilles dans le jardin des Moines avant le début des travaux prévus. La restauration du jardin se trouve ainsi différée car elle est dépendante des services d'archéologie désignés pour intervenir. Grâce à l'intervention de Monsieur le Maire auprès du Préfet, les fouilles pourront débuter en avril 2023. Différée aussi la mise en place d'une passerelle depuis le parvis de l'église qui a été programmée afin de rejoindre la terrasse qui contourne l'église par son côté nord, permettant ainsi de profiter du belvédère et d'admirer la restauration du presbytère et du chevet de l'église.

A ces contraintes s'ajoutent les aspects budgétaires qui influent sur le planning.

Choix d'un projet pour les anciens bâtiments conventuels donnant sur la place de l'église

Un cabinet d'études a été engagé par la municipalité en qualité de Conseil sur une requalification possible du prieuré et pour aider au choix sur la destination future des locaux. Des études et réflexions engagées depuis l'année dernière, sont sortis plusieurs scénarios possibles, l'objectif étant de préserver ce patrimoine inestimable et d'impulser une nouvelle dynamique au centre historique.

Dans un premier temps, l'enduit des façades sera enlevé et les pierres rejointées à la chaux, redonnant ainsi un aspect identique à celui des façades et remparts déjà rénovés. Des recherches archéologiques seront entreprises afin d'identifier d'éventuelles traces remarquables du passé.

Une reconnaissance mondiale

Le dossier de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO qui vise à une reconnaissance de l'ensemble du prieuré, est en bonne voie. Un groupe de travail local, piloté par Thierry Giraud, archiviste du patrimoine employé par la ville de Ternay, s'est réuni le 5 janvier en présence du maire, du conseiller départemental, de représentants du patrimoine, du syndicat d'initiative et d'autres élus. Le groupe de Ternay rejoint un Comité Territorial composé de 3 autres villes candidates : Montbrison-sur-Lez, Piolenc, Valensole, dont la mission est de rassembler toute la documentation existante, d'organiser, gérer et promouvoir des projets en partenariat. C'est le patrimoine clunisien dans son ensemble qui fait l'objet de cette candidature UNESCO afin de témoigner de toutes les influences du phénomène clunisien : architecture, art, culture, spiritualité, économie, politique...

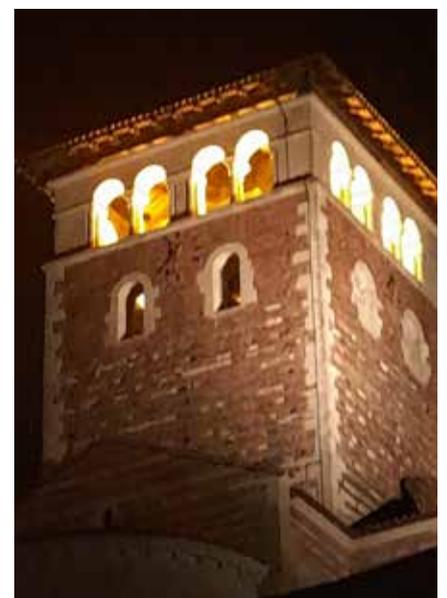
Les autres sites du Rhône ayant émis le souhait de faire partie de cette aventure ont été contactés afin de

travailler collectivement à la réussite de ce projet, dans l'esprit clunisien de solidarité et de partage.

Les projets soutenus, dont le Festival de Musique Classique de Ternay qui se déroulera les 21 et 22 juillet dans l'église Saint-Mayol et au château de La Porte, font partie de la stratégie de diffusion de la candidature. Le réseau clunisien est européen et l'organisation de la candidature transnationale. A ce jour 108 sites sont candidats dans 9 pays d'Europe ce qui dénote un véritable succès de l'opération.

Plus d'informations

www.sitesclunisiens.org



HABITER AUTREMENT À TERNAY



DUPLEX-JARDIN®
4 PIÈCES



LE MOT DU CONSTRUCTEUR

Découvrez notre concept unique et devenez propriétaire d'un logement neuf avec terrasse et jardin privés et intimistes ! Le Duplex-Jardin® s'inscrit pleinement dans nos nouveaux modes de vie. C'est une maison ingénieuse alliant confort, optimisation des espaces et luminosité pour vivre des moments chaleureux en famille et entre amis tout au long de l'année.

- Eddie MATHIOLON, Responsable Carré de l'Habitat - Lyon

T E R N A Y

LES CARRÉS DES VIGNES

DUPLEX-JARDIN® 4 PIÈCES

04 72 47 32 00

CARRE-HABITAT.COM



VIE SOCIALE : POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'ENSEMBLE DES HABITANTS

Le renforcement de l'offre de soins avec le projet de réhabilitation de la Maison Médicale *Dossier suivi par Michel Goy, Adjoint aux grands projets*

Il était urgent d'optimiser la prise en charge des patients ainsi que d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Depuis l'achat en juin 2021, le projet avance.

L'équipe de Maitrise d'œuvre a été retenue le 15 Janvier 2023. Ceux-ci ont pris le dossier en mains dans la foulée. Ils terminent aujourd'hui la phase "diagnostic" consistant en la prise de connaissance détaillée du bâtiment, tant sur le plan de la structure que des réseaux (Electricité- Chauffage – Plomberie – Égout – Eaux pluviales...) pour pouvoir élaborer un projet de réaménagement.

Ce projet devrait se concrétiser au printemps 2023, pour un dépôt de Permis de Construire avant l'été. La première tranche des travaux devrait démarrer avant la fin de cette année.



La signature d'un partenariat entre le CCAS et la Mutuelle MTRG de Givors

Depuis septembre 2021, les habitants à la recherche d'une mutuelle de santé ou désirant en changer sont invités à prendre contact avec la Mutuelle des Travailleurs de la Région Givordine (MTRG) du groupe ENTIS Mutuelles.

Les Raisons qui pourraient vous inciter à faire le choix de cette Mutuelle :

- l'absence de conditions d'âge ou d'état de santé et de délai de carence,
- les prix raisonnables pratiqués comparativement à d'autres mutuelles,
- la proximité géographique et la qualité de l'accueil comme en témoignent de nombreux nouveaux adhérents.

Précision importante : La Commune facilite les contacts mais n'interfère pas dans votre choix ; l'adhésion est volontaire et reste un contrat individuel entre vous et la Mutuelle.

Contact : info@mtrg.fr ou 04 78 73 10 49



SOLIDARITÉ EN IMAGES

SOLIDARITÉ ET FAMILLES

Dossiers suivis par Béatrice Croisile, Adjointe Petite enfance, Enfance, Affaires scolaires, Seniors, Handicap, Solidarité

Les actions de Solidarité sont une valeur partagée entre la municipalité et toutes les associations et organismes qui œuvrent dans ce sens. Quelques exemples :

COLLECTE DE BOUCHONS 2023



Appels aux dons et collecte pour l'Ukraine en mars 2022



Dépôt-vente de pain par le CCAS et le Comité d'Amitié aux Anciens en août 2022



Plan canicule contre l'isolement été 2022



Forum seniors les prestataires et associations solidaires septembre 2022



CME CMJ partenaires de la collecte de bouchons

Accompagner un projet humanitaire

Tous les élèves des écoles élémentaires de Ternay ont rencontré 2 membres de l'association « Guillaume-Japhet, au secours des enfants du Burkina Faso », qui a pour projets : des parrainages pour permettre aux enfants d'aller à l'école, le repas de Noël, la colonie de vacances... Cette association ternaysarde, créée en 2013, sollicite l'aide des élèves pour récolter le plus possible de bouchons plastiques. Et les élus du CME/CMJ sont

très enthousiastes pour motiver leurs camarades !

Avec une tonne de bouchons, l'association récoltera alors 250 €, soit un repas de Noël avec un cadeau pour 150 enfants ou alors 80 arbres à planter. Collecte dans les Écoles, au Collège, en Mairie, à la Bibliothèque.

UNIQUEMENT les bouchons plastiques : PAS DE METAL, PAS DE CARTON, PAS D'ÉTIQUETTES, PAS DE LIEGE (même faux liège)

PANIERS SOLIDAIRES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a signé une convention avec les Jardins de Lucie afin de permettre aux familles, y compris aux seniors, avec des revenus modestes, de bénéficier de paniers de légumes bio locaux à prix réduits. Les conditions : un Quotient Familial inférieur ou égal à 500 ou une situation très particulière.

Pour un grand panier de 16.60 €, vous paierez 5 €. Pour un petit panier de 10 €, vous paierez 3 €.

Contacts :

Jardins de Lucie 04 72 24 68 30 - 69 chemin du Tram à Communay

Mairie 04 72 49 81 81 ccas@ternay.fr

RENCONTRE AVEC LA GENDARMERIE

Le CCAS et le Comité d'Amitié aux Anciens vous proposeront une rencontre avec la Gendarmerie du Rhône sur le thème :

« Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes »

Ce sujet traitera des mails frauduleux, des arnaques à la loterie et aux

faux sentiments, des vols à la fausse qualité, comme de faux policiers qui se présentent au domicile, démarcheurs... et surtout comment s'en prémunir.

Cette réunion se tiendra le :

**22 mai à 14h30,
salle du Conseil en Mairie.**



Accueil des petits nouveaux par les Anciens

DE NOUVEAUX ÉLUS AUX CME-CMJ



Dossier suivi par Natacha Molinari—Coursat et Marion Busiakiewicz-Thomas, conseillères municipales

POUR LE CME...

Au mois de novembre 2022, de nouvelles élections ont eu lieu dans les classes de CM1 des deux groupes scolaires de la ville. 8 nouveaux élus ont remplacé leurs camarades qui sont rentrés en sixième. Romane, Jihène, Lise, Louise, Théo, Selma, Tristan et Emma ont rejoint leurs camarades de CM2 pour une nouvelle année pleine de projets !

LE CMJ... renouvelé chaque année

Trois jeunes de sixième et cinquième, Elyssa, Nathan et Enzo ont été élus en novembre et ont rejoint le CME pour ne former **qu'un seul groupe CME/CMJ : le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes**. Tous se sont mis rapidement au travail !

Parmi leurs projets de campagne électorale, nous retiendrons :

- Une deuxième édition de la fête de la nature ;
- Le retour d'un city-stade ;
- Des actions en faveur de l'écologie : discussions autour de l'éclairage nocturne, pistes cyclables... ;
- Valorisation du patrimoine de la ville ;

- Des demandes pour le périscolaire, la cantine.

Pour leur première action, le CME-CMJ est allé à la rencontre du comité d'Amitié aux Anciens le 10 décembre 2022 lors de la distribution de leurs colis de Noël. Ils ont été accueillis chaleureusement, ont échangé avec les anciens et chaque jeune élu est reparti avec un tricot confectionné par les adhérentes. En retour les jeunes élus leur ont envoyé en début d'année des cartes de vœux. Prochain rendez-vous pour rencontrer cette équipe dynamique :

**la fête de la nature samedi 1^{er} avril
NETTOYAGE DE LA VILLE**

Tous les habitants qui ont à cœur la propreté de leur cadre de vie sont invités à venir soutenir l'opération lancée par le CME/CMJ, en participant à ce grand nettoyage de printemps des rues de Ternay.

Rassemblement de tous les volontaires à 10 heures au Devès, munis de gilets réfléchissants, gants et pinces ; puis répartition par groupes et départ vers les différents quartiers. Retour de collecte vers 12h pour le tri dans les bennes du SITOM.

Pour clôturer l'opération : pique-nique tiré du sac pour tous ceux et celles qui le souhaiteront. Un objectif : Faire encore mieux que l'an dernier !



Damien BLANC pendant la cérémonie du lever des couleurs

BRAVO À DAMIEN BLANC POUR SA MISSION À PERCIGÔNES

Déjà impliqué dans la vie citoyenne à 10 ans comme élu au Conseil Municipal des Enfants de Ternay, il s'est engagé volontairement à 16 ans pour un Service National Universel. C'est à Percigônes qu'il a été sélectionné pour accomplir une mission d'intérêt général durant ses vacances scolaires.

Ce qu'il en a pensé : « J'encourage tous ceux de mon âge à cette mission d'intérêt général, dont je garde un souvenir formidable ». (Article du Progrès du 22/12/2022)

LA PETITE ENFANCE...

...DES BESOINS GRANDISSANTS

Les Temps d'Accueil Parents Enfants (TAPE) se déroulent au sein du Relais Petite Enfance (RPE) de Ternay. Ces TAPE sont gérés et animés par Rachel PISSAVIN, responsable du RPE. Il s'agit d'une proposition faite aux familles et aux futurs parents afin de contribuer à rompre leur isolement et renforcer le lien parents-enfants.

Pour les familles c'est l'occasion de profiter d'un lieu adapté aux enfants jusqu'à 4 ans, afin de leur permettre de découvrir de nouveaux jeux, de faire de nouvelles expériences et de partager avec de nouvelles personnes.

Les TAPE sont proposés un vendredi par mois pendant les périodes scolaires de 9h00 à 11h00.

L'accueil au TAPE est libre, gratuit et sans inscription préalable, pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, représentants légaux ou toute autre personne ayant un lien de parenté avec l'enfant ainsi que pour les futurs parents.

Au cours du TAPE chaque enfant joue librement avec son parent, d'autres enfants, d'autres adultes ou tout seul. Il va découvrir et apprendre progressivement ce que représente le « vivre ensemble ». Cet espace-temps qui lui est consacré avec son parent, dans un environnement sécurisant et soutenant va lui permettre de passer progressivement de la sphère familiale à l'espace social. Chaque parent peut prendre un moment privilégié avec son enfant et rencontrer, échanger avec d'autres adultes dans une ambiance cordiale et indulgente.

C'est l'occasion pour tous de découvrir que l'on peut être parent de différentes manières et de rompre l'isolement qui peut exister lors d'un congé maternité, d'un congé parental ou d'un arrêt d'activité professionnelle. Chacun veille à contribuer au maintien d'une atmosphère courtoise et tolérante entre les différents participants.

L'animatrice est tenue aux règles de confidentialité et de neutralité concernant notamment le contenu des échanges qui ont lieu au cours des TAPE, ainsi que sur l'identité des personnes accueillies.

Temps d'Accueil Parents Enfants
Au Relais Petite Enfance de Ternay (RPE)

Matinées parents enfants en chaussettes...
Gratuit, sans inscription

Un temps dédié aux familles et futurs parents :
Vous pourrez profiter de la salle d'animation du RPE, Jouer avec votre enfant et d'autres enfants, Échanger sur les thèmes qui vous préoccupent avec les autres parents et l'animatrice, professionnelle de la petite enfance, Découvrir, prendre votre temps, Connaître d'autres enfants, d'autres parents...

Vendredis à retenir :
2023 20 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin
15 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre
de 9h00 à 11h00

Infos pratiques :
Contact : Rachel PISSAVIN
Relais Petite Enfance - 2 Rue Petra - 69360 Ternay
Tél : 04 78 45 21 95 ou Courriel : relaispetiteenfance@ternay.fr

DEVENIR ASSISTANTE OU ASSISTANT MATERNEL

Nous invitons toute personne désirant s'informer sur le métier d'assistant maternel (ASMAT) à se rapprocher du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) 5 rue de la Barbandière à Saint Symphorien d'Ozon.

Contact :
mdr.st-symphorien-ozon@rhone.fr
ou 04 78 02 34 90

A Ternay, le Relais Petite Enfance (RPE) apporte du soutien dans la pratique quotidienne des Assistants Maternels en offrant la possibilité :

- d'échanges sur les expériences du métier ;
- d'informations sur les statuts ;
- d'accompagnement dans les relations ASMAT et parents-employeurs ;
- de participation à des actions de formation visant à se professionnaliser.

Autres sources d'information :

www.ternay.fr

> page RPE mot-clé assistant maternel

www.rhone.fr

> page devenir assistant maternel

www.monenfant.fr

> plaquette d'aides aux assistants maternels





QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Dossier suivi par Fatima Hoces Fuentes

ENCORE DE NOMBREUSES ANIMATIONS À VENIR

La bibliothèque municipale est à l'initiative de nombreuses animations !

Saluons ici le travail remarquable des bibliothécaires Fatima et Aline, ainsi que l'engagement des bénévoles : Catherine Moissenet, Joelle Scius, Delphine Lafoy, Brigitte Minassian.

Bienvenue aux nouveaux : Richard, Marion et Salomé Busiakiewicz, Carole Lerouyer, Cécile Chan, Odile Nevoret, Claude Vuarchex.

Animations à venir :

BÉBÉS LECTEURS

samedi 25 mars | 10h30

Des histoires adaptées aux petites oreilles, des comptines, des chansons, des jeux de doigts... Le tout sélectionné avec soin par les bibliothécaires pour le bonheur des petits et des grands.

SOIRÉE POÉSIE ET MUSIQUE

vendredi 31 mars | 19h

A l'occasion du Printemps des poètes,

la bibliothèque de Ternay vous propose une lecture poétique et musicale. François Pain vous fera découvrir ses poèmes, accompagné par l'école de musique du Pays de l'Ozon qui mettra en musique quelques textes.

Entrée libre

ESCAPE GAME

mercredi 12 avril | 18h45

Détails et modalités d'inscriptions à venir !

Nouvelles animations !

LE COIN AUX HISTOIRES

mercredi 19 avril | 16h30

Lectures pour les enfants à partir de 5 ans. Embarquez pour quelques aventures livresques pleines de surprises et découvrez des histoires sélectionnées avec soin par l'équipe de la bibliothèque.

Un coin aux histoires spécial vélo sera proposé le **samedi 10 juin** | 10h30

« EN ROUE LIBRE, FESTIVAL CYCLO-CULTUREL »

Du 1^{er} avril au 1^{er} juillet, le réseau Liaison se met en selle et emmène les habitants du territoire pour une multitude d'événements autour de la bicyclette.

A cette occasion, partagez avec vos bibliothécaires préférées, vos expériences et anecdotes mémorables autour du vélo. Photos, témoignages écrits, films... sont à déposer dans la bibliothèque de votre choix jusqu'au 30 avril ou à envoyer à l'adresse suivante : bibliotheques@pays-ozon.com

Françoise Danjoux, conteuse, s'en inspirera pour créer des spectacles contés.

Retrouvez prochainement le programme complet du festival dans vos bibliothèques et sur le site du réseau : bibliotheques.pays-ozon.com

Retenez ces dates pour Ternay :

Mardi 18 avril | 10h

Histoires de vélo : Atelier d'écriture dès 12 ans ados-adultes, sur inscription à la bibliothèque.

Samedi 17 juin | 11 h

Contes à vélo, au parc du Grand Clos.

LES "PREMIÈRES PAGES" DES TOUT-PETITS

Un enfant est arrivé dans votre foyer en 2022... le Département du Rhône lui offre son premier livre.

BIENVENUE !

Afin d'accompagner votre enfant dans la découverte des mots, des sons et des images, le Département du Rhône est heureux de vous offrir l'album de Lucie Albon, autrice-illustratrice jeunesse.

Cet ouvrage s'inscrit dans l'opération nationale "Premières Pages" pour sensibiliser à la lecture et éveiller à la curiosité dès le plus jeune âge.

Parce que l'arrivée d'un enfant est un événement heureux pour tous...

Chaque membre de votre famille bénéficie d'une inscription gratuite annuelle à la bibliothèque de votre

commune de résidence.

Vous pourrez ainsi prolonger vos moments de partage autour des livres accompagnés par les bibliothécaires qui vous proposeront des albums sélectionnés pour les tout-petits.



Suivez notre actualité sur notre site internet : bibliotheques.pays-ozon.com et sur nos réseaux sociaux : @ternaybiblio sur Facebook et Instagram

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : 15h à 18h30

Mercredi : 10h à 12h30 / 15h à 18h30

Vendredi : 15h à 18h30

Samedi : 10h à 12h30

MARDI 21 FEVRIER, C'ÉTAIT CARNAVAL POUR LES 4 ÉCOLES

Le matin : LES 10 CLASSES MATERNELLES
239 élèves

Aller-retour à pied pour les enfants des
Pierres jusqu'au gymnase, en bus pour ceux
de Fléviu.

Puis goûter, spectacle et défilé par classe,
joyeusement animé par la troupe de clowns
acrobates montés sur échasses :
les FARTFEULU !

CARN



CAVAL

Un grand bravo et merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée carnaval organisée par la Municipalité : aux enseignants et parents accompagnateurs, à la police municipale qui a géré la sécurité sur les trajets allers et retours, aux enfants bien sûr qui ont assuré !

L'après-midi : LES 17 CLASSES ÉLÉMENTAIRES
421 élèves

Déambulation dynamique dans les rues de Ternay, pour un rassemblement au stade du Devès. Défilé plein d'entrain, par thème de déguisements, orchestré par des FARTFEULU toujours aussi facétieux ! Goûter puis retour à l'école, sur les trottoirs cette fois.



VOTRE MAGASIN ISOFRANCE DEVIENT AXIHOME
MÊMES ADRESSES, MÊME ÉQUIPE !



AXIHOME

MENUISERIES & ÉNERGIES

LOIRE SUR RHÔNE (69) | L'HORME (42)

FENÊTRES & PORTES
VOLETS & PORTAILS
PORTES DE GARAGE
POÊLE À GRANULÉS
POMPES À CHALEUR



AXIHOME c'est **2 magasins** à votre service (Loire sur Rhône & L'Horme) et la garantie de **produits français**. Une **équipe dynamique** à votre disposition pour tous vos projets!

RGE

**DEVIS GRATUIT
& SANS ENGAGEMENT**

04 78 73 00 20

www.axihome.org





Farakas 7 terminée, avec les Amis de la Nature

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Dossiers suivis par Thierry Deschanel, Adjoint à l'environnement et aux espaces boisés et Pierre Perdrix, Adjoint à la maintenance des bâtiments communaux

De nombreuses actions pour l'environnement sont menées afin de protéger et enrichir le potentiel de notre territoire. Exemples :

> **Abattage des arbres morts** ou malades au Grand Clos et réutilisation sur place pour la création d'une sculpture monumentale, Farakas 7.

> **Replantation d'arbres adaptés à la sécheresse** programmée pour cette année, avec l'aide des Amis de la Nature.

> **Protection de la faune et de la flore au Grand Clos** : une étude naturaliste de la biodiversité y a été menée, sur les quatre saisons de l'année 2021 par Christophe Gaillardin, expert naturaliste et guide nature chez Général Biodiversité-Ternay. Il présentera prochainement aux habitants le résultat de ses observations lors d'une conférence.

> **Plan d'économies d'énergie** qui commence à porter ses fruits, grâce notamment au passage en LED quasiment terminé de l'éclairage extérieur et à la réduction d'intensité la nuit ; un programme de grande ampleur nous conduira à mener des travaux pour baisser de 40% d'ici 2030 la consommation d'énergie dans tous les bâtiments publics de plus de 1000m², obligation imposée par le décret dit tertiaire.

> **Amélioration de la gestion des déchets** : de nombreuses familles pratiquent déjà la gestion des biodéchets, en collectif ou individuel, ce sera bientôt obligatoire pour tous. (voir communiqué)



Marc Averly à l'œuvre



Étang du grand clos

Communiqué du SITOM

A partir du 1^{er} janvier 2024, il ne sera plus possible de jeter ses Bio-déchets alimentaires dans la poubelle ordures ménagères sans quoi nous enfreindrions la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Afin d'appliquer cette réglementation, chaque foyer disposant d'un jardin devra avoir un composteur individuel.

Les foyers sans espace vert devront déposer leurs biodéchets en apport volontaire dans une borne dédiée. Dans les zones urbaines denses de certaines communes sont déjà installés des abris bacs pour la collecte des biodéchets, et d'autres seront ajoutés. Actuellement, les biodéchets issus des bornes sont collectés, et par méthanisation, permettent de produire du gaz vert (biogaz) réinjecté dans le réseau et dans des véhicules.

Communiqué complet sur www.ternay.fr



A propos de la pollution aux perfluorés et des inquiétudes légitimes sur la qualité de l'eau :

Vous êtes invités à la Réunion publique du collectif « **Ozon l'eau saine** »
jeudi 30 mars 2023 à partir de 18h30
salle de l'îlot de la Forge à Communay



LES CLASSES EN 3 !



Les Classes, qu'est-ce que c'est ?

Tous ceux qui changent de dizaine en 2023, qui fêtent leurs 10 ans, 20 ans, 30 ans,... se retrouvent tout au long de l'année, quand ils le peuvent, pour partager des moments de plaisir, fêter les anniversaires du mois et plein d'autres choses.

Une date à ne pas rater : samedi 23 septembre 2023 !

Dès le début de l'après midi les rues du village seront animées par le **défilé des Classards**. S'en suivra un **pot de l'amitié** qui conviera tous les **Ternaysards**.

La journée se terminera par une soirée musicale avec des intermèdes country pour vous faire danser toute la nuit autour d'un **dîner**.



Le bureau :

Yannick COUGOULAT, Jean Claude CHOSSON, Béatrice CHAZALET, Sylvie BOUDINET et Jean Louis BATTLE.

Pour nous aider à financer cette soirée, nous organisons différentes manifestations :

Beaujolois Nouveau : 18 novembre 2022

Saucisson chaud et pommes de terre : 25 février 2023

Saint Patrick : 18 mars 2023

Nous tiendrons un stand buvette lors de la **Fête de la Musique** le 21 juin 2023, organisée par le centre culturel.

Notre thème de cette année

Les Classes en 3 ont choisi pour thème le monde mystique et fascinant du **Far West**.

Nous vous invitons à vous immerger dans l'époque des cow-boys, des diligences et des saloons, en rêvant d'explorer les vastes plaines de l'Ouest américain et partir à la recherche d'or, tout en vivant des aventures palpitantes.

Venez nous rejoindre pour cette aventure inoubliable dans le monde du Far West. Nous sommes impatients de vous accueillir et de **défiler avec vous le 23 septembre 2023**.



Comment intégrer les Classes en 3 ?

En nous écrivant à Classes3Ternay@gmail.com ; nous répondrons à toutes vos questions.

Vous pouvez également nous trouver certains jours au **marché de Ternay** place de la Mairie le samedi matin.

A très bientôt !





SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Groupe des Classes en 0, 1, 2

UNE RICHESSE QU'IL FAUT SOUTENIR !

Elles sont plus de 60 et constituent une véritable richesse pour la Commune, grâce à l'investissement des très nombreux bénévoles sans qui elles ne pourraient fonctionner.

La municipalité met gratuitement à leur disposition environ 6000 m² de salles et ce sont plus de 2000 réservations/an, issues de leurs demandes, qui sont à satisfaire. Celles qui en font la demande et remplissent les critères d'attribution se voient en plus accorder des subventions.

Le Comité d'Animation des Associations Ternaysardes (CAAT) a été créé en 2020 à l'initiative de la municipalité, dans le but de faciliter les échanges et les rencontres entre associations, de favoriser la mise en commun de projets.



Bénévoles au Forum des associations

Les réunions sont ouvertes à toutes les associations qui peuvent ainsi réfléchir ensemble au calendrier des festivités, à l'organisation du Forum de septembre, voire imaginer de nouvelles formes d'actions collectives !

LE FESTIVAL DE MUSIQUE DE TERNAY SE PRÉPARE

Premier festival de musique classique, organisé par les membres de l'association « Festival de Musique de Ternay » avec l'aide de 40 bénévoles.

Il aura lieu les 21 et 22 Juillet 2023 en fin d'après-midi et en soirée.

Quatre concerts seront proposés au public :

> **LES CONCERTS DU PRIEURÉ**, dans l'église, à 18h30, durée 1 heure

- **Vendredi 21 Juillet** : ensemble de musique baroque « La Mandorle »
- **Samedi 22 Juillet** : Quatuor à cordes

> **LES NOCTURNES DU CHÂTEAU**, dans la cour du château de La Porte, à 21h30, durée 2 heures

- **Vendredi 21 Juillet** : récital de piano par David KADOUCH
- **Samedi 22 Juillet** : Concert symphonique par l'Orchestre du Loiret, violon solo : M.S. DUGAND

Public attendu :

100 personnes/soir pour les concerts du Prieuré
500 personnes/soir pour les nocturnes du château



Prix des places modique et gratuité pour les moins de 12 ans
CONTACT : ternayfestival@gmail.com

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, vous êtes les bienvenus !

SÉCURITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

UNE POLICE PLURICOMMUNALE

Mutualisée avec Communay le 01/01/2021, la nouvelle police pluricommunale est composée de 5 agents sur deux communes, assurant ainsi plus de présence sur le terrain et plus de vigilance grâce à l'extension de la vidéoprotection.



LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Précisions importantes à rappeler :

Les engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) sont de plus en plus nombreux sur nos routes et sont très prisés par une population en général très jeune. Cependant la réglementation est très précise et il apparaît qu'elle n'est souvent pas ou peu connue du grand public.

Ce qui est obligatoire :

- > Avoir 12 ans minimum ;
- > Avoir souscrit une assurance spécifique : attention, l'assurance habitation ne couvre pas ;
- > Rouler sur la chaussée, de préférence sur une piste cyclable si elle existe ;
- > Porter un casque sur les routes hors agglomération dont la vitesse maximale autorisée est de 80km/h et munies d'une piste cyclable ;
- > Porter des vêtements réfléchissants la nuit ou si la visibilité est très réduite ;
- > Un avertisseur sonore, un éclairage avant et arrière, des catadioptres arrière et latéraux ;
- > Avoir un système de freinage.

Ce qui est interdit :

- > Monter à 2 sur une trottinette électrique ;
- > Rouler sur un trottoir en agglomération ;
- > Utiliser des casques ou oreillettes audio ;
- > Débrider l'engin pour qu'il roule à une vitesse supérieure à 25km/h ;
- > Rouler sur la chaussée de routes hors agglomération, dont la vitesse maximale autorisée est de 80km/h en l'absence de piste cyclable, seule condition pour emprunter ces voies.

Le port d'un casque sur les voies en agglomération est recommandé.

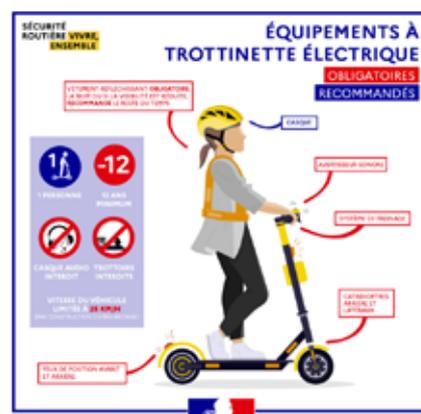
Règles de conduite :

- > Arrêt obligatoire au feu rouge et à un panneau STOP.
- > Possibilité de rouler en sens interdit sur les voies à sens unique dans les zones 30, et lorsqu'un panneau « Sauf vélo » existe. Par exemple chemin de Guichard ou rue de Villeneuve.
- > Possibilité de stationner son engin sur

un trottoir à condition de ne pas gêner le passage.

Et les engins non motorisés ?

Les trottinettes sans moteur, skateboards et rollers doivent circuler sur les trottoirs et espaces piétonniers dès l'instant où ils respectent la vitesse maximale du pas (6 km/h) et ne gênent pas la circulation des piétons. Ils sont en revanche interdits sur la chaussée et sur les pistes cyclables.



LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS : DES INCIVILITÉS QUI POLLUENT LE TERRITOIRE

Les principales infractions liées aux abandons de déchets et dépôts sauvages sont :

- > Le non-respect des règles de collecte fixées par le SITOM, comme jeter dans le bac jaune des déchets non recyclables (amende de 35€).
- > Le fait de jeter par terre ou par la vitre d'un véhicule des déchets comme les mégots de cigarette, les masques chirurgicaux, les emballages de nourriture, ou encore le fait de ne pas ramasser les déjections

canines (amende de 135€).

- > Les dépôts sauvages d'encombrants, gravats, déchets de bricolage, déchets végétaux et tout autre détrit, transportés à l'aide d'un véhicule (amende de 1 500€). Dans ce dernier cas, la municipalité a décidé de compléter son arsenal répressif pour faire face à ces comportements inacceptables. Conformément à la loi n°2020-105 du 10 février 2020, dite loi Agec, les pouvoirs de police du maire en matière

d'environnement ont été renforcés. En plus de l'amende pénale encourue et après une procédure contradictoire, le maire a désormais la possibilité de prononcer par arrêté une amende administrative de 15 000 € maximum et de mettre en demeure le contrevenant de débarrasser les déchets dans un délai fixé.

La vidéoprotection de la commune peut être utilisée pour constater ces infractions.

CHIENS : QUELLES OBLIGATIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES ?



> **Divagation interdite** : une convention entre la Commune et la SPA permet aujourd'hui à tout citoyen d'amener l'animal retrouvé chez un vétérinaire pour l'identifier avant d'être pris en charge par la fourrière, à charge pour les propriétaires d'aller y récupérer leur animal (démarche payante).

> **Ramassage des déjections** sur la voie publique ou le domaine privé d'autrui.

> **Déclaration obligatoire pour les chiens dangereux :**

1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) : American Staffordshire terrier (dits Pit-bulls), Mastiffs (dits Boer-bulls), Tosa.

2^{ème} catégorie (chien de défense et de garde) : Stafford terrier, Rottweiler, Tosa.

Attention, les caractéristiques morphologiques de certains chiens appartenant à des races non classées peuvent correspondre aux standards de ces deux catégories, entraînant ainsi la catégorisation du chien et des obligations plus strictes.

> **Lorsqu'un chien a mordu**, le propriétaire doit : immédiatement en

avertir la mairie, se rapprocher de son vétérinaire dans les 24h, faire effectuer une évaluation comportementale après 15 jours sous surveillance.

Le non-respect de ces mesures obligatoires peut entraîner la confiscation de l'animal, voire entraîner son euthanasie.

> **Lorsqu'un chien a blessé ou tué un autre animal domestique**, les propriétaires doivent se rapprocher de leurs assurances respectives.

> **Le tapage** : le chien exerce naturellement son rôle d'alerte lorsqu'un danger ou un intrus se trouve à proximité de son lieu de résidence. En cela, les aboiements ne peuvent pas être réprimés.

Cependant, les nuisances sonores sont caractérisées si elles sont répétitives, intenses et durables. Sur le site www.bruit.fr vous trouverez de nombreux conseils et modèles de courriers à ce sujet.

Plus d'infos sur les recommandations de la police sur www.ternay.fr

DÉPLACEMENTS DOUX ET SÉCURISÉS : ACTIONS ET PROJETS

Le nouveau sens de circulation rue de Villeneuve :

Cette voie très fréquentée par des collégiens à pied, trottinette ou vélo, est davantage sécurisée grâce aux premiers aménagements réalisés ; le partage de la rue entre utilisateurs piétons, cyclistes et automobilistes est plus apaisé.

Ces changements d'habitudes ont pu surprendre de prime abord mais

s'avèrent fort appréciés par bon nombre d'habitants, au vu des retours positifs recueillis.

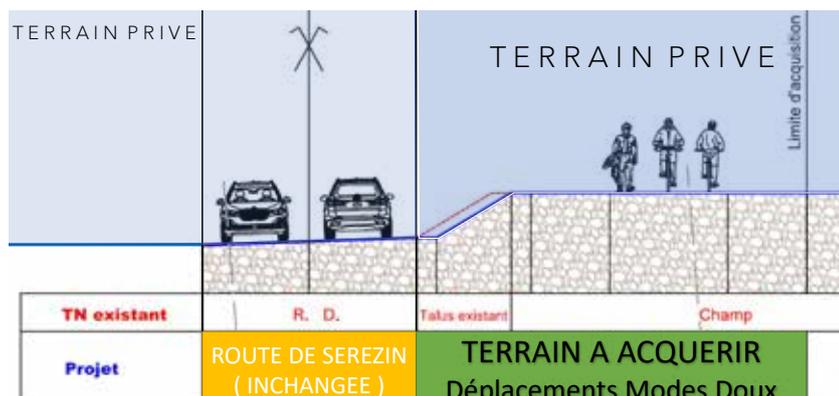
Où en est le Plan Vélo, élaboré en commun avec la CCPO ?

Le premier tronçon de la piste cyclable reliant le collège Hector Berlioz à la gare de Sérézin en passant par l'école des Pierres est lancé.

Dès le printemps 2023, ce tronçon

sécurisé permettra de relier le centre des commerces au collège par l'avenue des Pierres.

En parallèle, des terrains seront acquis le long de la route de Sérézin pour réaliser une voie verte permettant aux piétons, poussettes et vélos de relier Crottat Buyat au Grand Clos en toute sécurité. Cette acquisition faite, les travaux seront réalisés en 2024.





RENCONTRE AVEC LES JEUNES SAPEURS POMPIERS DU VAL D'OZON

QUESTIONS À L'ADJUDANT ÉMERIC NIKOLAUS, LEUR PRÉSIDENT

Combien sont-ils ? de quelles communes ?

Cette année, nous comptons 23 Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP), dont 6 filles, venant de Chaponnay, Communay, Marennes, Sérézin, Saint Symphorien d'Ozon, Simandres et Ternay.

Quel âge ont-ils ?

Ils ont entre 12 et 17 ans, recrutés entre 11 et 14 ans, pour suivre un cursus de quatre années, à l'issue desquelles ils peuvent se présenter au Diplôme National de Jeune Sapeur-Pompier, qui peut être obtenu entre 16 et 18 ans.

Ils sont répartis en 4 groupes, en fonction des 4 cycles de formation :

- JSP 1 grade blanc
- JSP 2 grade jaune
- JSP 3 grade orange
- JSP 4 grade vert

En quoi consiste leur formation ?

Nous les formons aux premiers secours, aux valeurs de dévouement, de discipline, de rigueur, d'engagement citoyen. L'entraînement a lieu deux fois par semaine, hors vacances scolaires : le mercredi de 18h15 à 20h15 et le samedi de 8h45 à 12h. Il comprend deux heures de pratiques sportives pour entretenir la condition physique, des cours théoriques et des manœuvres sur la découverte du métier de sapeur-pompier, les gestes de secours, le fonctionnement des institutions républicaines.

A cela s'ajoutent la participation à des manifestations sportives, dont les cross, et la présence aux commémorations. Les JSP 3 et 4 qui préparent le diplôme participent en plus à des stages, pendant les vacances scolaires.

Où ont lieu ces séances de formation ?

Le plus souvent à la caserne de Saint Symphorien d'Ozon, mais certaines séances sont délocalisées à Communay afin que les jeunes puissent rencontrer les sapeurs-pompiers volontaires de Communay-Ternay-Simandres dans leur caserne.

Qui assure leur formation ?

Les formateurs et aide-formateurs sont sapeurs-pompiers, professionnels ou volontaires, tous bénévoles, convaincus d'assurer ainsi la transmission auprès des jeunes. Si certains ne suivront pas l'ensemble du cursus de formation, un tiers s'engageront chez les Sapeurs-Pompiers et nous en sommes fiers.

Quatre jeunes de Ternay ont fait le choix d'être JSP :

Mathis BARBIER,
Eloa BUISSON,
Camil FERHAT,
Farhel SALMI

BRAVO à tous !



TÉMOIGNAGES DES FORMATEURS



Émeric NIKOLAUS

Issu d'une famille de sapeurs-pompiers, ma famille m'a parlé de l'existence des jeunes sapeurs-pompiers lorsque j'étais enfant. Passionné par les sapeurs-pompiers, cela m'a tout de suite intéressé. Dès mon plus jeune âge, j'ai donc décidé de devenir JSP.

Après plusieurs années passées au sein de la section des JSP du Val d'Ozon j'ai obtenu mon Brevet National de JSP et je me suis naturellement engagé sapeur-pompier volontaire par la suite. Puis j'en ai fait mon métier en devenant sapeur-pompier professionnel. C'était un rêve qui se concrétisait. Tout en continuant mes activités de sapeur-pompier, j'ai voulu continuer cette expérience auprès des jeunes pour former les sapeurs-pompiers de demain et ainsi leur transmettre les valeurs et le savoir que l'on m'avait apporté. En parallèle, je devenais le secrétaire général de l'association des jeunes sapeurs-pompiers, poste que j'ai occupé pendant plus de 15 ans.

En 2017, lorsque le Président a décidé d'arrêter ses fonctions, étant fortement engagé au sein du bureau, j'ai naturellement proposé ma candidature pour devenir le nouveau Président. Poste que j'occupe actuellement et qui est une fonction très enrichissante.



Florian SALCE

Ancien jeune sapeur-pompier au JSP du Val d'Ozon et actuellement animateur depuis six ans, j'enseigne les valeurs et l'éthique des sapeurs-pompiers ainsi que les connaissances à faire acquérir à nos jeunes afin qu'ils soient opérationnels à la fin de leur cycle de formation, pour qu'ils intègrent une caserne et qu'ils soient auprès de la population de leur commune.

TÉMOIGNAGES DE DEUX JSP



Farhel SALMI

Bonjour je m'appelle Farhel SALMI je suis en classe de 4^{ème} au collège Hector Berlioz à Communay. Je suis en 2^{ème} année de jeunes sapeurs-pompiers à la caserne de St Symphorien d'Ozon.

J'ai découvert les JSP qui m'ont tout de suite attiré à l'âge de 10 ans au forum des associations à Ternay.

Après ce forum je me suis mis à compter les mois pour arriver en âge de pouvoir poser enfin ma candidature.

En 2021 j'ai passé les tests d'entrée et j'ai été pris dans la section. Depuis ce jour, j'attends avec impatience le mercredi et le samedi pour rejoindre la caserne où il y a une très bonne ambiance !



Mathis BARBIER

Je veux devenir pompier professionnel c'est pour cette raison que je suis devenu jeune sapeur pompier. J'ai très vite compris que cet engagement n'allait pas se limiter à une simple activité extrascolaire.

Les JSP passent désormais avant tout pour moi. Nous devenons, au fil du temps, un véritable groupe d'amis qui s'agrandit chaque année avec l'arrivée de nouveaux JSP. Il y a une très bonne ambiance au sein de la section et les animateurs sont très sympas. Ce que je préfère ce sont les manœuvres et le sport, mais j'aime aussi les cours théoriques. Ma formation m'a appris les gestes de 1^{er} secours ce que je trouve génial, car je pourrais aider les autres en cas de problème.

Coup de pouce à 2 Ternaysardes

Dossier suivi par Angéline Renaudin, Conseillère municipale



Clémence LEGENDRE CABRET
47 rue de Chassagne
Mail : clc.sagefemme@gmail.com
Prise de rendez vous par [doctolib](https://www.doctolib.fr)
Téléphone : 07 62 93 72 79

Interview de Clémence LEGENDRE CABRET, Sage-femme

Bonjour Clémence, nous aimerions mieux vous connaître. Présentez-vous !

Je m'appelle Clémence LEGENDRE CABRET. J'exerce à la maison médicale de Ternay depuis la fin novembre 2022.

Pourquoi avoir démarré cette activité ?

J'ai le plaisir de vous annoncer mon installation dans la maison médicale de votre commune en tant que sage-femme. Je vous accompagnerai pour votre suivi de grossesse, votre suivi postnatal et/ou suivi gynécologique de prévention et de contraception. En consultation à mon cabinet ou en visite à domicile, je propose notamment la préparation à la naissance classique ou en piscine, le suivi de monitoring, les visites de sorties de maternité, les consultations d'allaitement, l'entretien post natal, la rééducation périnéale.

Qu'est-ce qui vous anime dans votre projet ?

Forte de mes 8 années d'expériences en tant que sage-femme hospitalière dans une petite maternité familiale de la région lyonnaise et de 6 mois de remplacement dans un cabinet de sage-femme libérale, je souhaite vous apporter le meilleur accompagnement possible.

Un dernier mot à adresser aux Ternaysards ?

Vous pouvez prendre RDV via la plateforme [Doctolib](https://www.doctolib.fr).



Stéphanie JANIS
Mail : janis.stephanie@orange.fr
Site web : www.simplecommeunnoeudlaboutique.fr
Fb/insta : simple comme un nœud
Téléphone : 06 15 74 28 00

Interview de Stéphanie JANIS, décoratrice d'intérieur

Bonjour Stéphanie, nous aimerions mieux vous connaître. Présentez-vous.

Je m'appelle Stéphanie, j'aurai bientôt 50 ans, je suis maman de trois grands garçons, bordelaise et ternaysarde depuis 4 ans.

Pourquoi avoir démarré cette activité ?

Cela a commencé pendant le premier confinement. J'ai toujours aimé la décoration intérieure et je suis très manuelle.

Qu'est-ce qui vous anime dans ce projet ?

Contribuer à la décoration des intérieurs ou extérieurs chez les autres, apporter un peu de chaleur humaine.

Quel est l'aspect de votre activité qui vous tient le plus à cœur ?

La fabrication française et éco responsable. Je recycle et utilise en quasi-totalité des cordes françaises fournies par une jeune auto entrepreneuse dans le sud de la France.

Un dernier mot à adresser aux Ternaysards ?

Venez découvrir le monde de « Simple comme un nœud ».



UN COUP DE POUCE POUR QUI D'AUTRE ?

**Vous êtes Ternaysard et vous vous lancez dans une nouvelle activité ?
Vous souhaitez vous faire connaître et être le prochain à participer à l'interview COUP DE POUCE ?
Contactez-nous via l'adresse mail suivante : com@ternay.fr**



Ça bouge à Ternay*



25 MARS
Samedi 25 & Dimanche 26
SALON DES VINS
 La Croisée des Vins
 Salle Omnisports du Devès

31
Vendredi 31 (20h30)...
THÉÂTRE LES VEAUX DE VILLE CCCP Foyer Rural

1 AVRIL
 ...Samedi 1^{er} (20h30)
 & Dimanche 2 (16h00)
THÉÂTRE LES VEAUX DE VILLE CCCP Foyer Rural

1
Samedi 1^{er} (matin)
FÊTE DE LA NATURE
 Mairie, avec CMJ et CME

10
Lundi 10
CHASSE AUX ŒUFS
 Sou des écoles et l'APEIT
 Grand Clos

15
Du Samedi 15
au Dimanche 23
SALON DE PRINTEMPS
Peintres et Sculpteurs
Ternaysards
 Château de La Porte

22
Samedi 22 (journée)
TERNAY FÊTE LE PRINTEMPS En Avant Ternay
 Place de la Mairie

8 MAI
Lundi 8 (10h00)
COMMÉMORATION
VICTOIRE 1945
 Place du Souvenir (Cimetière)

14
Dimanche 14
DEBALL'ART ET CONCOURS
DE PEINTURE Peintres et
Sculpteurs Ternaysards
 Château de La Porte

14
Dimanche 14
VIDE GRENIERS
Sou des écoles des Pierres
 Stade du Devès

3 JUIN
Samedi 3 & Dimanche 4
CHALLENGE GUICHARD
BILLY
 Bassin de Joutes

16
Vendredi 16 au Dimanche 18
GALA DE THÉÂTRE
CCCP
 Foyer Rural

18
Dimanche 18
COMMÉMORATION
APPEL DU 18 JUIN
 Place de la Mairie

21
Mercredi 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
CCCP et Classes en 3

23
Vendredi 23
KERMESSE
 Sou des écoles de Fléviu

24
Samedi 24
CONCERT
Arts et Chansons
 Foyer Rural

24
Samedi 24 & Dimanche 25
DEMI-FINALE COUPE DE
FRANCE Sauveteurs
 Bassin de Joutes

30
Vendredi 30
KERMESSE
 Sou des écoles des Pierres

13 JUILLET
Jeudi 13
BAL / FEU D'ARTIFICE
 Parc du château de La Porte

21
Vendredi 21 & samedi 22
FESTIVAL DE MUSIQUE
CLASSIQUE
 Église et cour du Château

27
Jeudi 27
COMMÉMORATION
DU 27 JUILLET 1944
 Place du Suel

26 AOÛT
Samedi 26
CINÉMA PLEIN AIR
 Cour du Château de La Porte

2 SEPTEMBRE
Samedi 2
CRITÉRIUM DES JEUNES
ET FÉMININES ET PAELLA
Challenge Vero Bassin de joutes

8
Vendredi 8 (17h00-20h00)
FORUM DES ASSOCIATIONS
 Salle Omnisports du Devès

16
Samedi 16 et Dimanche 17
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
 Château de La Porte / Prieuré

17
Dimanche 17
FESTIVAL DE LA BD
BD Ternay
 Salle Omnisports du Devès

23
Samedi 23
DÉFILÉ ET REPAS DANSANT
Classes en 3
 Foyer Rural



Feuille détachable

*Programmation sous réserve de modifications. Voir calendrier complet des festivités sur www.ternay.fr



NUMÉROS UTILES

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE

Lundi Mercredi Jeudi
9h-12h 13h45-17h
Mardi 13h45-17h
Vendredi 09h-12h
Samedi : permanences
04 72 49 81 81

www.ternay.fr/contact
Facebook & Instagram
ternaynotreville

URBANISME

Sur RDV, par téléphone
04 72 49 81 81

BIBLIOTHÈQUE

Mardi Vendredi 15h-18h30
Mercredi 10h-12h30 15h-18h30
Samedi 10h-12h30
04 72 49 75 53

RELAIS PETITE ENFANCE

04 78 45 21 95
relaispetiteenfance@ternay.fr

MULTI-ACCUEIL LES PIERROTS

04 72 24 88 97
multiaccueil.lespierrrots@ternay.fr

RECHERCHE MODE DE GARDE

guichetunique@ternay.fr

CCAS

ccas@ternay.fr

SITOM

Syndicat Intercommunal des
Ordures Ménagères Sud-Rhône
04 72 31 90 88
www.sitom-sud-rhone.com

DÉCHETTERIE

Horaires été-hiver sur www.ternay.fr
Carte d'accès en Mairie

C.C.P.O.

Communauté de Communes
04 78 02 93 68
www.pays-ozon.com

PERMANENCE HABITAT CCPO

04 78 02 93 68

C.A.U.E.

Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et d'Environnement
04 72 07 44 55

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur RDV, St Symphorien d'Ozon
04 78 02 36 36

LA POSTE

Mardi au Samedi 9h-12h : **36 31**

M.D.R.

et Maison France Services
Maison du Département du Rhône
St Symphorien d'Ozon
04 78 02 34 90

EMPLOI

PÔLE EMPLOI : **39 49**

MISSION LOCALE

Lundi à Vend. 9h-12h 14h- 17h
04 78 02 50 03

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GIVORS

04 72 49 52 60

SANTÉ

MAISON MÉDICALE

47 rue de Chassagne
Secrétariat ouvert de
8h-12h00 et 14h-17h
Fermé le samedi
04 72 49 80 50

MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr G. Bachaud
Dr N. Chardon
Dr F. Cherual
Dr G. Fumey-Humbert
Dr J. Leguevaques
Dr D. Neveux
Dr E. Peinnequin

OPHTALMOLOGIE

Dr C. Furla

DENTISTE

Dr N. Dussauchoy **04 72 24 64 14**

ORTHOPHONISTE

Mme C. Monnier

SAGE-FEMME

Mme Clémence Legendre Cabret
07 62 93 72 79

GRANDE PHARMACIE

38 rue de Chassagne
04 72 24 77 00

INFIRMIERS À DOMICILE

Muriel Dessalces, Frédéric James,
Sylvie Muraro, Émilie Treboz :
04 72 49 70 13 / 06 78 92 43 62

OSTÉOPATHES

Amélie Eloy-China **06 89 85 80 44**
51 rue de Chassagne

Ingrid Lucas **06 27 58 40 26**
24 bis rue de Chassagne

Xavier Mathian **04 72 24 85 19**
3 allée du Vieux Porche

DIÉTÉTICIENNE

Flore Cérent **06 37 29 36 52**
3 allée du Vieux Porche

RÉFLEXOLOGUE

Dominique Furst **06 84 27 34 10**
2 rue de l'ancien stade

NATUROPATHES

Muriel Clair **06 67 95 57 38**
3 allée du Vieux Porche

Marie DELFORGE **06 56 76 91 94**
10 place de l'Église

SOPHROLOGUES

Nadine Lavolaine **06 62 18 36 43**
déplacement à domicile

Isabelle Martin **09 75 99 84 98**
9 avenue Haute Combe

URGENCES ET SECOURS

15 SAMU <i>Détresse vitale</i>	18 POMPIERS <i>Péril ou accident</i>	04 78 83 51 51 SOS MÉDECINS <i>Détresse vitale</i>	0 800 130 000 COVID-19 <i>Numéro national d'information et d'écoute</i>	17 POLICE SECOURS <i>Infraction ou agression</i>	VIOLENCES Conjugales 3919 Enfants 119
114 URGENCE <i>Par SMS</i>	112 URGENCE <i>Partout en Europe</i>	32 37 PHARMACIE DE GARDE <i>Appel payant</i>	04 72 49 81 86 POLICE MUNICIPALE	04 78 02 71 20 GENDARMERIE ST SYMPHORIEN D'OZON	115 URGENCES SOCIALES
URGENCE GAZ 0 800 47 33 33			SIDA INFO SERVICE 0800 840 800		
ENEDIS 09 72 67 50 69			CENTRE ANTIPOISON 04 72 11 69 11		

Charpente Traditionnelle

Couverture Zinguerie
Isolation

Combles
& Maison à ossature bois



06 58 49 71 34 // 04 72 30 01 49
6bis rue de l'ancien stade 69360 Ternay



VERTAILLES
Arbres et Jardins

- **ELAGAGE**
- **ABATTAGE**
- **TAILLE DE HAIES**



CONTACT@VERTAILLES.FR - 06 20 68 05 97
ZAC DE CHASSAGNE - 69360 TERNAY



Tous travaux de terrassement, enrobé, assainissement, déblaiement, VRD, puit perdu et cuve de rétention, enfouissement de réseaux sec et humide...

pour les particuliers et les professionnels

04 72 49 70 54 / www.ettp-69.fr

Patrick Maurines, Etienne Scius et leur équipe vous reçoivent à la

GRANDE PHARMACIE
DE TERNAY

38, rue de Chassagne, face à la maison médicale

EXPERTISE, CONSEILS
ET ACCOMPAGNEMENT

En allopathie, ordonnances, homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, produits naturels et bio, maintien et hospitalisation à domicile, orthopédie, contention, dermo-cosmétique, beauté, location et vente de matériel médical...

Horaires : du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h45
Samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

Tél : 04 72 24 77 00 / Fax : 04 72 24 66 93
Mail : pharmacieternay69@orange.fr
Internet : www.pharmacieternay.fr

Pharmacie de garde sur www.pharmacieternay.fr
ou service audiotel au 3237 (0,34€/mn)

Boulangerie Larrat



BOULANGERIE - PÂTISSERIE
CHOCOLATIER - GLACIER

Place de l'église
04 72 24 82 56



Centre commercial
Hameau des Pierres
04 72 24 81 57

ÉLECTRICITÉ SERVICE
SARL SALVATORE TABONE DEPUIS 1993

Électricité, automatisme de l'habitat, alarme, portail, chauffage électrique, pompe à chaleur, plomberie, solaire, géothermie, climatisation, ventilation

37 avenue de la ZAC de Chassagne
69360 Ternay - electriciteservice.com



www.facebook.com/electriciteserviceTS

04 72 24 70 64



ÉLECTRICITÉ SERVICE
CHAUFFAGE, CLIMATISATION



Partenaire Économies d'Énergie d'EDF

UN PROJET IMMOBILIER ?

CONTACTEZ UN CONSULTANT EFFICITY
LE PLUS GRAND RÉSEAU IMMOBILIER DE VOTRE SECTEUR!



BRUNO ET DÉBORA SILVA
07 82 68 57 50 - 07 69 10 37 33
bsilva@efficity.com



BASTIEN AGUILAR
06 59 92 03 36
baguilar@efficity.com



MARIE ACHARD
06 52 40 67 31
machard@efficity.com



**BÉNÉFICIEZ D'UN
ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ**



GUERIN COSTA
06 37 60 13 69
gcosta@efficity.com



CATHERINE BONNAFOUS
06 64 28 33 92
cbonnafous@efficity.com



**SUIVEZ-NOUS
SUR LES RESEAUX**

